

RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

Procès verbal de l'Assemblée du comité de vigilance du 26 avril 2012 à 9h00 au 107 chemin Maine Central à Bury.

Présence :

- M. Justin Sultana, représentant de la municipalité de Bury
- M François Laroche, représentant de GSI Environnement
- M. Michel Grondin, représentant du MDDEP
- M. Réal Marcoux, représentant de l'UPA
- M. Michel Yergeau, représentant de la ville de Sherbrooke
- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents
- Mme. Lynne Martel Bégin, représentante des résidents
- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François
- Mme Odile Goulet, représentante de Valoris

Personnes absentes :

- M. Ghislain Bolduc, représentant de COGESAF

1) Ouverture de la séance

Mme Odile Goulet déclare la séance ouverte à 9h00.

Elle se présente et explique qu'elle prend la relève suite au départ de M. Daniel Lapierre

2) Tour de table

Mme Odile Goulet souhaite la bienvenue à M. Michel Yergeau, représentant de la ville de Sherbrooke. Un tour de table est fait afin de se présenter.

3) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé de la présente assemblée est adopté, elle se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance ;
2. Tour de table ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption du procès verbal de la réunion précédente ;
5. Adoption du code d'éthique ;
6. Adoption des statuts révisés du comité ;
7. Révision des récentes plaintes d'odeur ;
8. Détecteur de radiation ;
9. Avancement des projets ;

10. Période de questions ;
11. Date et sujets de la prochaine réunion ;
12. Visite du BG Box de GSI ;
13. Levée de la réunion.

4) Adoption du procès verbal de la réunion précédente

Adoption du procès-verbal du comité de vigilance du 26 janvier 2012 ;

Résolution 2012-04-26-0005

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du comité de vigilance du 26 janvier 2012.

Adopté

Aucun suivi

5) Adoption du code d'éthique

Mme Odile Goulet présente le document. Elle retournera par courriel le document officiel avec la date d'adoption.

Résolution 2012-04-26-0006

Proposé et résolu unanimement d'adopter le code d'éthique du comité de vigilance en date du 26 avril 2012.

Adopté

6) Adoption des statuts révisés du comité

Mme Odile Goulet présente le document. Elle retournera par courriel le document officiel avec la date d'adoption et les quelques petites modifications à faire.

Résolution 2012-04-26-0007

Proposé et résolu unanimement d'adopter les statuts révisés du comité de vigilance en date du 26 avril 2012.

Adopté

7) Révision des récentes plaintes d'odeur

M. François Laroche explique que GSI a essayé une nouvelle méthode, mais cela a seulement changé le problème d'endroit. En mars, tous les tas ont été retournés et lors de ces retournements l'odeur peut durer jusqu'à deux jours.

Pour gérer les odeurs, il y a trois tournés par semaine d'effectués dans les alentours pour vérifier la présence de celles-ci.

Le meilleur moyen pour diminuer les odeurs, c'est de prévoir les retournements en fonction des vents. Il serait aussi plus facile de les contrôler si les tas seraient plus petits, mais il y a un manque d'espace.

Mme Odile Goulet va mettre en place une procédure pour les plaintes d'odeur, afin que Valoris et GSI soient au courant de toutes les plaintes. Elle présentera le suivi avec le tableau à chaque réunion. Il est aussi parlé de diffuser le numéro pour faire les plaintes d'odeur par des articles dans le journal municipal de Bury. Il avait été question de mettre sur le site web un espace pour le numéro des plaintes d'odeur, Mme Odile Goulet, va vérifier ce qu'elle peut faire.

8) Détecteur de radiation

Mme Odile Goulet explique qu'il y a des niveaux de détection soit 1, 2 et 3. Au niveau 1, on prend note du produit et d'où il vient. Pour les niveaux 2 et 3 il n'y a aucune procédure en ce moment. M. Michel Grondin parlera avec M. Robert Goulet pour connaître la marche à suivre pour Valoris.

Dossier à suivre.

9) Avancement des projets

Mme Odile Goulet parle des projets futurs.

Parc éco-industriel : Le plan directeur d'aménagement est presque complété. Il priorise le développement des lots 3 et 4 afin d'implanter des nouvelles entreprises qui utiliseront les matières provenant du centre de tri.

Centre de tri : À la fin de l'été, on devrait savoir ce qu'on a besoin comme équipements, le coût de la construction et le coût chargé à la clientèle. Il devrait être en fonction à l'automne 2013.

Biométhanisation : Par rapport au coût, beaucoup moins évident à faire fonctionner.

Sherbrooke apportera ces déchets au site de Valoris à partir d'avril 2013.

Site web : aucune modification importante.

Nouveau président de Valoris, M. Serge Forest.

10) Période de questions

- L'effaroucheur n'est pas supposé fonctionner le soir et la nuit, mais présentement il fonctionne. Mme Odile Goulet va vérifier le tout.
- Une question est posée sur le rôle du comité de vigilance avec le développement d'un parc éco-industriel. Mme Odile Goulet répond que le comité est là pour le bon fonctionnement et la saine gestion des opérations présentes sur le site. (respect des normes applicables)
- Il est demandé à Mme Odile Goulet d'envoyer le rapport des plaintes d'odeur à la fin juin et à la fin août aux membres du comité.

11) Date et sujets de la prochaine réunion

6 septembre 2012 à 9h00 au 107 chemin Maine Central, Bury.

- Plaintes d'odeur
- Avancement des projets
- Bilan des analyses environnementales

12) Visite du BG Box de GSI

Les membres du comité sont invités à aller visiter une installation sur le site de GSI.

13) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 10h30.